Commune de
Vérossaz

INVITATION

1er août à Vérossaz

11h-11h30 : Partie officielle sur la place communale

Suivie d'un apéritif offert par la Commune avec la collaboration du Café-Restaurant Le Progrès

Animation musicale

Nous nous réjouissons de vous y retrouver nombreux !

Le conseil communal

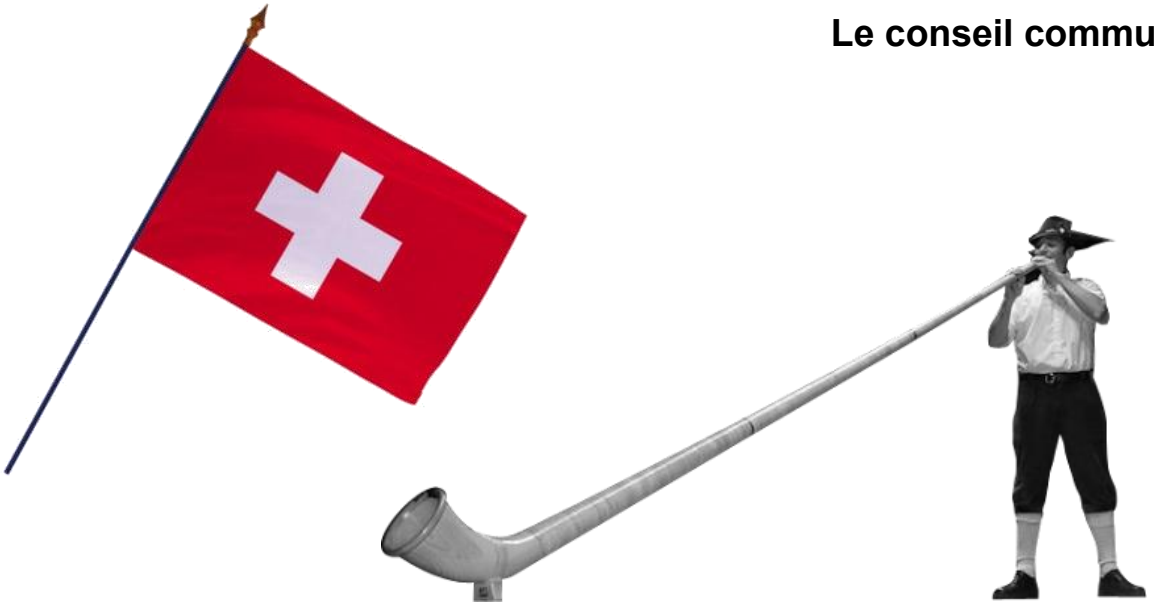

A cette fin, le stationnement sur le parking de la place communale ne sera pas autorisé dès le 1er août à 8h. Merci de votre compréhension.